

**PROTOCOLE INTERNE DE REPRISE DES COURS DU COLLEGE VINCENT
PLACOLY**

VOTE EN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance extraordinaire du 09 JUIN 2020

Ce présent protocole interne a été réalisé en concertation avec tous les membres de la communauté scolaire à l'occasion de groupes de travail.

Il a été validé par la commission hygiène, sécurité et conditions de travail du collège réunie le vendredi 29 mai 2020

Les dispositions de ce protocole de reprise sont établies en référence au protocole sanitaire national lié à la crise du COVID 19.

Elles s'appliqueront à l'occasion de la reprise des cours au mois de juin 2020 jusqu'à allègement du protocole par le gouvernement.

La période de reprise est essentielle pour renforcer la relation avec les élèves et les familles notamment pour ceux qui se sont éloignés de l'école pendant le confinement.

Cette reprise repose sur l'action conjointe des membres de la communauté scolaire du collège Vincent PLACOLY

1 – HYGIENE/DESINFECTION DU MATERIEL ET DES LOCAUX

Ce protocole repose sur les 5 règles fondamentales à savoir :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du croisement des personnels dans un même espace
- Le nettoyage spécifique et la désinfection des locaux et matériels
- La formation des agents techniques, l'information et la communication

Il s'articule autour de 3 axes :

- réception des élèves et du public
- l'entretien des salles, sanitaires, bureaux espaces communs
- les équipements de protection individuels

1- Réception des élèves et du public

A- les élèves

- Afin de guider les élèves dès leur arrivée, **un marquage au sol** leur indiquera où se placer dans l'espace situé après la 1^{ère} barrière (les voitures ne seront plus stationnées dans cet espace).

De plus l'installation de barrières Vauban permettra de canaliser le flux d'élèves.

Avant d'entrée dans le hall, les élèves seront invités à se laver les mains avec du savon (installation d'un lavabo à l'entrée du collège). Du gel hydro alcoolique sera également mis à disposition, et du papier pour s'essuyer les mains.

- **Une prise de température obligatoire** pour les élèves sera effectué avant de pénétrer dans l'établissement grâce à des thermomètres à infrarouge. Ils seront ensuite dirigés vers la cour ou vers leurs salles respectives où ils seront pris en charge par leurs enseignants.

- Une salle d'isolement (salle D1) est prévue à proximité de l'infirmerie (un élève sera considéré comme malade si sa température atteint les 37,5° ou s'il présente d'autres symptômes. L'adulte accompagnant restera à proximité de la salle

La prise de température pour les personnels et toute personne entrant dans l'établissement est recommandée en cohérence par rapport aux élèves

- Du gel hydro alcoolique sera également mis à disposition dans chaque salle.

B- le public

Les personnes extérieures à l'établissement seront invitées à s'adresser au personnel d'accueil à travers la baie vitrée située à l'extérieur (installation d'un hygiaphone).

Les visiteurs présenteront leur carte d'identité, l'agent d'accueil notera les noms et prénoms des visiteurs, l'heure d'arrivée et préviendra le service concerné.

En partant la personne devra signaler son départ, l'agent notera alors l'heure de sortie. (une fiche explicative sera affichée à l'entrée)

Toute personne entrant dans l'enceinte de l'établissement sera invitée, au préalable, à se laver ou se désinfecter les mains .

2- L'entretien des locaux

A- l'entretien des salles de cours

Se fera 2 fois par jour (avant et après les départ des élèves)

Une attention particulière sera apportée à la désinfection du mobilier (tables, chaise, armoires), des sols, des interrupteurs, des persiennes, des portes et des poignées de portes.

La désinfection des poignées des portes et des interrupteurs devra se faire toutes les heures.

+ lingettes pour les claviers d'ordinateurs.

B- les sanitaires

Seront nettoyés de façon approfondie 2 fois par jour (ou plus en fonction du nombre d'élèves accueillis dans l'établissement).

Les boutons poussoirs, lunettes des toilettes et les interrupteurs devront être désinfectés toutes les heures.

Une fiche (détaillant la méthode de désinfection) sera installée dans chaque sanitaire afin que l'agent en charge de l'entretien puisse cocher les différentes tâches qu'il aura accomplies.

C- Les autres locaux

Les bureaux

Devront être désinfectés deux fois par jour (Claviers, téléphones, poignées, sols, interrupteurs, écrans, imprimantes, copieurs, bureaux chaises, ...).
En cas d'utilisation de la climatisation les bureaux devront être aérés 10 min/heure.

Le CDI, la vie scolaire, la salle des professeurs seront également désinfectés tous les jours (sol, mobilier, écran, souris, claviers).

Salle des professeurs : enlèvement des chaises en tissu, gel hydro alcoolique et lingettes

CDI :

Demande de désinfection supplémentaire à la récréation
Désinfection des interrupteurs et des poignées de porte toutes les heures
Aération 10 min/heure

Demande d'au moins un nettoyage supplémentaire

Salles climatisées :

Nettoyage des filtres une fois par semaine

L'infirmierie

Se pose le problème de la climatisation qui sera utilisée car les persiennes ne peuvent s'ouvrir. Occupation des locaux par 3 personnes.

Le matériel spécifique a été commandé, manque une visière (surblouse fournie par le rectorat)

Un soin particulier devra être porté à l'infirmierie l'entretien devant se faire 2 fois par jour et également toutes les heures (poignées, interrupteurs) en concertation avec le personnel médico-social.

ESPACES COMMUNS

Les rampes d'escaliers, des coursives, les bancs extérieurs seront nettoyés toutes les heures.

Afin de respecter les consignes (lavage réguliers des mains) des lavabos supplémentaires seront installés dans la cour 1, et à l'entrée de l'établissement.

3- les équipements de protection et gestes barrières

Chaque personnel technique sera muni de gants, masques, (visières s'il le souhaite). Tous les personnels de l'établissement seront également équipés de masques (fourni par l'administration), les personnels qui en feront la demande pourront bénéficier de visières.

Du gel hydro alcoolique, des lingettes désinfectantes, seront mis à disposition dans chaque bureau.

Ce protocole sera amené à évoluer en fonction des dispositions prises par les différents services.

2 – ACCUEIL ET CIRCULATION DANS L'ETABLISSEMENT

Les conditions d'accueil sont essentielles pour permettre aux élèves et personnels de reprendre les cours en toute sécurité.

Outre les dimensions sanitaires, le retour à l'école des élèves implique de prendre en compte les dimensions sociales, psycho-affectives et familiales liées à la période de confinement.

Principe de l'accueil : Les élèves seront accueillis sur la base du volontariat des familles. Les publics prioritaires sont les élèves à besoins éducatifs particuliers, les élèves en situation de décrochage scolaire, les élèves fragiles.

Les enfants dont les familles n'ont pas souhaité le retour sur site devront continuer à suivre l'enseignement en distanciel.

Un sondage a été réalisé les 23, 24, 25 mai 2020 pour recueillir l'avis des parents

30% DES PARENTS ONT REPONDU
POSITIVEMENT AU
QUESTIONNAIRE DE REPRISE DES
COURS EN PRESENTIEL POUR LEUR
ENFANT :

19 élèves en 6^e

33 élèves en 5^e

29 élèves en 4^e

25 élèves en 3^e

103 familles (tous niveaux confondus) ont répondu favorablement à un retour sur site

IMPORTANT : Afin de tenir compte des capacités d'encadrement et de nettoyage du collège dans le respect du protocole sanitaire national l'accueil des élèves se fera de façon alternée. (voir organisation ci –dessous)

Accueil des élèves en première heure (dès leur arrivée dans l'établissement)

Organisation de la pré-rentrée et des cours

Rappel des fondamentaux :

Maintenir la distanciation physique

Appliquer les gestes barrières

Limiter le brassage des élèves

Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Former, informer communiquer

Afin d'accueillir dans le respect du protocole, les élèves de tous les niveaux, l'organisation suivante est proposée :

- **Pré-rentrée des 4^e et 3^e le lundi 15 juin :** 07h30 pour le 4^e ; 08h30 pour les 3^e
- **Pré-rentrée des 6^e et 5^e le mardi 16 juin :** 07h30 pour les 6^e ; 08h30 pour les 5^e
- **Une alternance, 2 niveaux présents chaque jour** (6^e et 5^e un jour, 4^e et 3^e le jour suivant, ainsi de suite)
- Des groupes de 11 à 13 élèves maximum, avec dans certains cas deux classes réunies, dans d'autres cas une classe unique.
- **Les cours en présentiel se tiendront uniquement le matin comme suit : (la demi-pension municipale restera fermée durant le mois de juin).**

***1^{er} niveau : 6^{ème} et 5^{ème} :**

6^{ème} : de 07h30 à 11h45, avec une récréation à 09h30,

5^{ème} : de 8h30- 12h30, avec une récréation à 10h30

***2^{ème} niveau : 4^{ème} et 3^{ème}**

4^{ème} : de 07h30 à 11h45, avec une récréation à 09h30,

3^{ème} : de 8h30- 12h30, avec une récréation à 10h30

EQUIPEMENT ET DESINFECTION DES MAINS

Pour respecter *la distanciation sociale*, un fléchage sera réalisé depuis le portail d'accueil. Le square devant l'établissement où sont garées les voitures sera libéré.

↳ **Les gestes barrières :**

- ✎ **Lavage des mains obligatoire avant de pénétrer dans l'établissement : un lavabo a été installé à l'entrée et un distributeur de gel hydro alcoolique**
- ✎ **Port du masque obligatoire pour les élèves**
- ✎ Un marquage au sol sera réalisé pour la circulation dans les salles de cours et dans le collège.
- ✎ 1 système audio haut- parleur pour communiquer avec les élèves dans la cour : 2 portevoix seront achetés dans l'immédiat.
- ✎ **Encadrement des élèves :**
 - 4 personnels à l'entrée :
 - 1 à l'entrée du square, vérification du port du masque, prise de température
 - 1 près du point d'eau
 - 1 pour la vérification des carnets
 - 1 pour communiquer avec l'administration en prévision d'un cas suspect (application du protocole)

IMPORTANT : Les parents doivent garder à la maison leurs enfants s'ils présentent des symptômes de la COVID 19.

Il en est de même pour les personnels qui ne doivent pas se rendre sur leur lieu de travail.

SALLE D'ISOLEMENT

Si un élève ou un personnel se présente dans l'établissement avec les symptômes de la COVID, il sera placé immédiatement en salle d'isolement – **SALLE D1-**

UN ADDITIF DU REGLEMENT INTERIEUR pourra être fait par la suite en cas de maintien du dispositif sanitaire à la rentrée. L'entrée se fera par le portail administration

Entrée et sortie par le portail principal.

Accueil des parents

L'ouverture de l'établissement pour les parents se fera uniquement sur rendez-vous de 9h à 11h ou sur convocation. (Tout rdv devra être signalé à l'accueil). Le parent devra se présenter avec son masque

Présentation de la pièce d'identité à l'accueil.

L'agent d'accueil note le nom et appelle l'auteur du RVD qui s'assure que les gestes barrières sont respectés, lavage de main, les rambardes ne doivent pas être touchées.

Le collège ne gèrera pas les objets ou documents oubliés.

Organisations des déplacements/ accueil salle de cours

EQUIPEMENT

Tableau d'affichage pour indiquer les salles, et un ordinateur par salle (lingettes), Certains bureaux pourront être équipés de plexiglass.

LIMITER LE BRASSAGE DES ELEVES

Les élèves se rendent directement dans leur salle de cours et seront encadrés par des surveillants le matin à 7h15 le temps que les enseignants les encadrent.

1 classe = 1 salle

Tranche horaire (pas plus de 4 heures)

7h30-11h30

8h30-12h30

Le port du masque est obligatoire lors des déplacements dans l'établissement.

ACCUEIL EN SALLE

Salle B6-B3 (escalier bât A récréation en cour 1)

Salle B5-B8 (escalier entre les bâtiments B/C récréation en cour 2)

Ces escaliers seront empruntés pour les sorties portail cantine Pas de déplacements vers la vie scolaire ou le CDI

1 élève par table/ une étiquette par élève

Récréation 20 minutes (pour permettre le nettoyage et le lavage des mains) deux récréations une à 9H30 et une à 10H30 en fonction des groupes dans les 2 cours.

Maximum 12 élèves par salle soit 4m2 par élèves

Les absences se feront sur PRONOTE retards en vie scolaire, les cahiers d'appel seront déposés dans les salles le matin et récupérés en fin de journée.

Les parents justifieront les absences par mail.

Salle des professeurs

Port du masque obligatoire

Accueil max : 10 personnes

Lavage des mains gel hydro alcoolique ou eau savon

ACCUEIL DES ELEVES DANS LE SERVICE VIE SCOLAIRE / ACCUEIL DES ELEVES DANS LE BUREAU CPE / ACCUEIL DES ELEVES AU CDI

Equipements

Prévoir des plexiglass sur les différents bureaux et points d'accueil

Nous préconisons la fermeture du CDI aux élèves pour le mois de juin

D'une façon générale, la vie scolaire ne fera pas de réception d'élèves sauf cas d'extrême urgence (le personnel vie scolaire se déplacera dans les salles)

Nettoyage à prévoir en cas de présence d'élève.

Bureau CPE entretien téléphonique uniquement dans l'attente d'équipement (remise en état de la climatisation et plexiglass).

PROTOCOLE ACCUEIL DES ELEVES PAR LE SERVICE MEDICO-PSYCHO-SOCIAL

CONSTATS INITIAUX ANTICIPABLES :

- **Liés au confinement :**
 - Baisse de l'implication, de la motivation et des acquisitions scolaires liée aux nouvelles conditions d'apprentissage et à l'essoufflement du travail à la maison
 - Perte des rythmes et besoins physiologiques insuffisamment satisfaits pour certains (anxiété, trouble du sommeil, utilisation abusive des écrans, etc.)
 - Isolement social et repli sur la sphère familiale
 - Interruption des suivis et des prises en charge habituels
 - Besoin de lien social avec impatience de voir les amis et amies, les collègues

- **Liés au déconfinement :**
 - Grand soulagement, joie de se retrouver

- Appréhension, inquiétude de contracter la Covid-19, peur de mal faire les gestes de protection dits « barrière »
- Appréhension du retour au groupe
- Perturbation du calendrier et échéances scolaires

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service médico-psycho-social poursuit ses missions habituelles et se mobilise particulièrement dans cette période de reprise à travers un accueil spécifique pour les élèves et le personnel. Une présence sera assurée quotidiennement dans les bureaux en respectant les mesures de sécurité préconisées (port du masque et de la visière, utilisation de deux des trois bureaux, aération régulière, accueil simultané limité à deux personnes afin de garantir les distanciations autant que faire se peut). Une réflexion est à mener sur l'utilisation de la porte arrière du bureau PSY EN afin de réduire au maximum les croisements des personnes fréquentant l'infirmerie.

PRISE EN CHARGE :

- La prise en charge du service s'inscrit dans les dimensions sanitaires, sociales, psycho-affectives et familiales, et sera axée prioritairement sur un renforcement de la relation, l'écoute, les échanges.
- Préparation d'une base avec éléments langagiers appropriés à destination des professeurs en vue d'une harmonisation des discours.
- Passages dans les classes lors des journées de reprise (env. 30 min/classe) : rappels des gestes barrière, réaffirmation du rôle de cellule d'écoute du service médico-psycho-social, échanges ayant pour but de :
 - Sécuriser les élèves en expliquant la situation
 - Écouter ce qu'ils ont vécu
 - Identifier d'éventuelles situations traumatisantes afin de pouvoir les traiter en individuel par la suite, établir des liens et coordonner des actions de prise en charge (orientations vers services d'aides appropriés comme les CMP ou autres partenaires du tissu médico-social).
 - Expliquer les nouvelles règles de la vie communes (objectifs d'apprentissages jusqu'à la fin de l'année, redéfinition du vivre-ensemble, etc.)

- Mise à disposition pour des entretiens individuels

Document établi par Mmes HONORE (PSY EN), RAVAUD (Infirmière), VITEL (assistante sociale)

- **Voir annexe sur le protocole d'accueil à l'infirmierie**

3 – ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Le retour des élèves en classe est un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chaque élève.

L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité du mieux possible.

❖ **1^{er} accueil des élèves**

- Les familles recevront des informations sur les modalités de reprise
- Le professeur principal, les membres du service médico-social et un autre enseignant accueillent les élèves
- Contenu :
 - Retour sur la période de confinement, échanges avec les élèves (voir fiche jointe du service médico psycho social)
 - Fonctionnement jusqu'à la fin de l'année, organisation des cours (Ed de fin d'année, passage en semestre...);
 - Prochaines échéances ;
 - « Visite » du collège pour repérer les zones autorisées ou non, les sens de circulation etc., avec la vie scolaire.
 - Présentation du portail en ligne pour le CDI

❖ **Organisation / EDT**

- Pré-rentrée des 4^e et 3^e le lundi 15 juin : 07h30 pour le 4^e ; 08h30 pour les 3^e
- Pré-rentrée des 6^e et 5^e le mardi 16 juin : 07h30 pour les 6^e ; 08h30 pour les 5^e
- Organisation retenue : **une alternance, 2 niveaux présents chaque jour** (6^e et 5^e un jour, 4^e et 3^e le jour suivant, ainsi de suite)
- Des groupes de 11 à 13 élèves maximum, avec dans certains cas deux classes réunies, dans d'autres cas une classe unique.
- Cours uniquement le matin :

1^{er} niveau : de 07h30 à 11h45, avec une récréation à 09h30.

2^e niveau de 08h30 à 12h45, avec une récréation à 10h30.

Planning possible pour un groupe d'élève

- Planning transposable de 08h30 à 12h45.
- **L'EDT respectera au mieux les disponibilités des professeurs.** L'idée c'est de voir approximativement le nombre d'heures qu'il est possible répartir.
- Les créneaux de 02h00 sont à privilégier par souci d'efficacité, compte-tenu du temps qui sera perdu avec les nouvelles contraintes sanitaires.
- Proposition de répartition horaire par discipline (par semaine) :

IMPORTANT : Les élèves qui ne reprendront pas en présentiel devront continuer à suivre les enseignements en DISTANCIEL selon l'organisation mise en place par le collège. Les enseignants communiqueront les plages horaires pour les classes virtuelles.

❖ Décisions d'ordre pratique

- Pas de travail en îlots pour respecter les distances entre les élèves.
- Pas d'utilisation d'ordinateurs, de tablettes, de matériel en EPS, des livres communs, ni de tout autre matériel prévu pour être utilisés par plusieurs élèves.
- Les salles utilisées devront être équipées en matériel multimédia, dans la mesure des possibilités du collège.
 - A minima : Un ordinateur, un vidéoprojecteur, des haut-parleurs
 - (Modalités de désinfection à définir)
 - Prévoir la possibilité de scanner les documents.
- Pas de photocopies remis aux élèves.
- Pas de devoirs écrits remis aux professeurs.
- Quarantaine obligatoire pour les livres qui reviennent au CDI.

Il faudra rester dans le visuel avec les élèves, se contenter de projeter des documents. Seul le professeur pourra manipuler, écrire au tableau. Tous les documents devront encore être transmis par voie numérique (Pronote, mail, ENT).

La gestion des devoirs sera la même que pendant le confinement.

L'utilisation de la « classe inversée » est vivement recommandée. Les élèves travaillent à leur rythme, en autonomie.

En présentiel, ce sera davantage une vérification de certaines notions liées aux compétences du socle commun, de la remise à niveau, du soutien.

❖ **Comment associer l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance ?**

- Organiser une progression efficace en alliant présentiel et distanciel.
- « Mise à jour » à effectuer entre les élèves présents et les autres élèves, pour qu'ils aient le même niveau d'information et d'apprentissage.
- La concertation entre les enseignants par rapport au regroupement de plusieurs classes est une nécessité
- Piste de travail : Enregistrer le travail en présentiel pour le diffuser ensuite aux élèves absents

❖ **A plus long terme**

- Prévoir une formation en matière de numérique, pour les élèves (Pronote, ENT, envoi de documents, utilisation du traitement de texte...)
- Harmonisation des pratiques à renforcer. Par exemple le choix du format des fichiers envoyés aux élèves (pdf, word, jpeg...), des logiciels utilisés pour ouvrir ces fichiers.

Précisions par rapport à l'EPS :

Les installations sportives de la municipalité resteront fermées pendant tout le mois de juin 2020. Elles ouvriront de nouveau au mois de septembre dans le respect du protocole sanitaire qui sera en vigueur.